Bonjour Jérémie.

Je réponds à ton message et à ta question,

Ton adresse email, c’est toi qui me l’as donné, il y a très longtemps.

 Et je l’avais gardé dans mon carnet d’adresse.

Pour revenir à Maitre Nargaux , je pense que tu dois confondre avec la secrétaire, car je n’ai jamais été assise à coté d’elle à son bureau , mais en face d’elle.

 Nous étions tous assis en face d’elle, Daniel, Claude, toi et moi

Je n’avais rien à vérifier avec elle, car le dossier était terminé, elle nous a convoqués, pour le règlement de la succession de René

Tu dis que vous avez eu à rembourser un trop perçu de salaire de René, je pense que l’organisme a demandé cette somme à la personne qui à touché les assurances décès du René.

Les assurances décès de la Mutuelle Générale et de la Titulaire, c’est bien le papa qui les a touché.

Moi je n’en n’ai pas été informée.

Question famille, je pense Jérémie, que nous n’avons pas eu la même enfance, nous n’avons pas été élevé de la même façon, et ça je pense que le papa ne t’en a jamais parlé.

Ce n’ai pas ton problème, toi tu n’étais encore pas né, donc tu ne peux pas savoir.

Je ne veux pas t’embêter plus longtemps.

Je pense que nous en resterons là, nous n’allons pas nous disputer maintenant ça ne sert à rien.

Nous avons chacun notre vie, alors occupons-nous de notre propre vie, et ne nous occupons pas de la vie des autres.

Et restons tous en paix

Floriane